



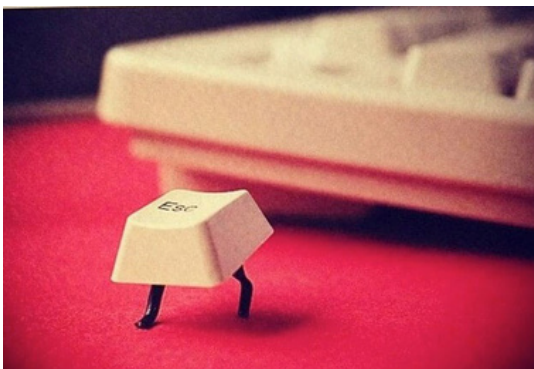
**Sébastien Lapointe, CPA inc.**  
**Au service de votre entreprise**

---

615, Boulevard Pierre-Bertrand,  
bureau 220, Québec, QC, G1M 3J3

**418 522-0375**  
slapointe@lapointecpa.ca

*OFFRE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
DES INFORMATIENNES ET  
INFORMATIENS INDÉPENDANTS EN TI*



**Le réseau des consultants  
indépendants en TI**



Notre cabinet chapeauté par Sébastien Lapointe, CPA auditeur, CA offre un service personnalisé complet à la PME. Fort de son expérience de 6 ans à titre d'associé d'un grand bureau de la région de Québec, Sébastien Lapointe a développé une expertise poussée en service-conseil pour les PME.

Avec nos différents collaborateurs, nous offrons une gamme de services complets pour votre entreprise :

- Préparation de vos états financiers (mission de compilation, mission d'examen et audit)
- Préparation de vos déclarations d'impôts personnels et corporatifs
- Planification fiscale
- Protection de vos actifs
- Plan d'affaire, démarrage ou incorporation de votre entreprise
- Optimisation de vos taxes de vente

Vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Travailleur autonome, incorporé ou en voie de l'être ?
- Vous êtes rémunéré sous forme de salaire ou de dividende, ou vous hésitez entre les deux ?
- Vous faites votre tenue de livre, désirez une impartition totale ou avez besoin d'assistance pour les fins de mois ?

Nous allons nous adapter à vos besoins.

Chez Sébastien Lapointe, CPA inc. « Au service de votre entreprise » n'est pas qu'un slogan, mais une réalité. Nous allons faire en sorte de vous accompagner et de nous adapter à vos besoins tout au long de la vie de votre entreprise.



## OFFRE AUX MEMBRES

Quel que soit la situation de votre entreprise, à titre de partenaire privilège de l'Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants en TI, Sébastien Lapointe, CPA inc. offre aux membres de l'Association une rencontre personnalisée gratuite de 2 heures.

Cette rencontre, comme tout le reste de notre approche sera personnalisé à vos besoins. À titre indicatif, voici certains points qui peuvent être traités lors de votre rencontre :

- Optimisation de votre stratégie de rémunération (salaire VS dividende)
- Taxes de vente (méthode simplifiée VS générale)
- Incorporation et structure corporative (avantage et inconvénient, planification de votre actionnariat)
- Dépenses déductibles
- Choix du logiciel comptable ou tableur Excel